VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **01 octobre 2021 à 16 h 00**

AUJOURD'HUI **premier octobre deux mille vingt et un**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 24 septembre 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Nicaise JOSEPH à Lucas PEYRE, Julien BONY à Cécile LAPORTE, Jean-Pierre BRENAS à Catherine PINET-TALLON, Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Marianne MAXIMI, Diego LANDIVAR à Alparslan COSKUN

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Dominique BRIAT et Nicolas BONNET arrivent pendant la présentation de la question n°1.

Alexis BLONDEAU arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Eric FAIDY).

Sondès EL HAFIDHI arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°3 (fin du pouvoir donné à Christophe BERTUCAT).

Eric FAIDY demande une suspension de séance à 17h41, à laquelle M. le Maire accède.

Rémi CHABRILLAT quitte la séance pendant la suspension de celle-ci et donne pouvoir à Thomas WEIBEL.

Le quorum étant atteint, M. le Maire reprend la séance à 17h50.

Les élus du groupe Avenir Républicain quittent la séance pendant le débat de la question n°3.

Pierre SABATIER quitte la séance pendant le débat de la question n°3 et donne pouvoir à Anna AUBOIS.

Anne-Laure STANISLAS quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à Marion BARRAUD.

Rapport N° 15
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Plusieurs associations sollicitent l'aide de la Ville pour l'organisation de diverses manifestations. Le solde du crédit s'élève à 36 200 €.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes et d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant à la convention d'objectifs du STADE CLERMONTOIS.

CLERMONT TRIATHLON
Le Clermont Triathlon a organisé le 29 août 2021 le « Triathlon du Lac Chambon » avec 3 courses ouvertes aux licencié.e.s FFTRI et non licencié.e.s. Cette compétition est destinée aux jeunes de 8 à 15 ans avec une distance adaptée, et 2 courses adultes à partir de 16 ans, avec 2 formules de distance. Cette manifestation permet de faire découvrir les différentes disciplines sportives enchaînées lors des épreuves (natation, vélo et courses à pied) à un public large.

Budget prévisionnel : 18 500 €
Autres subventions (Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental...): 3 000 €
Subvention sollicitée : 3 000 €
Subvention 2019 : 3 000 €
Subvention proposée : 3 000 €

STADE CLERMONTOIS
Le stade Clermontois Tennis a organisé le 24ème Tournoi International Junior de Clermont-Ferrand, filles et garçons, du 15 au 22 août 2021 au stade Marcombes. Plus de 120 joueuses et joueurs participent à ce tournoi international, ce qui permet d'offrir une belle vitrine du tennis européen et mondial. Le tournoi est inscrit au calendrier de la Fédération Internationale de Tennis.

Budget prévisionnel : 67 300 €
Subvention 2018 : 4 500 €
Autres subventions sollicitées (Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental...) : 15 500 €
Subvention 2019 : 4 500 €
Subvention sollicitée : 8 000 €
Subvention proposée : 4 500 €

COMITE REGIONAL DE LA FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL (FSGT)
Le Comité Régional du Puy de Dôme de la FSGT a organisé la 46ème édition de la montée du Puy de Dôme le samedi 19 juin 2021. Cette manifestation s'est déroulée cette année dans le cadre du 150ème anniversaire de l'Observatoire de Physique de Clermont- Ferrand.

Budget Prévisionnel : 9 410 €
Subvention sollicitée : 1 500 €
Autres Subventions (Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental...) : 3 100 €
Subvention 2019 : 2 200 €
Subvention proposée : 1 500 €

AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND ET L'ASSOCIATION «ASSOCIATION»

Vu la convention d'objectifs entre la Ville de Clermont Ferrand et l'Association «STADE CLERMONTOIS»

Vu l'article n° 1 « Objet de la Convention » - article portant la modification de cette convention, nécessitant un avenant pour **l'année 2021**.

Il est convenu entre

La Ville de Clermont Ferrand, représentée par Monsieur Olivier BIANCHI, Maire, dûment habilité en vertu de la délibération du conseil municipal du 1er octobre 2021, et désignée ci-après sous le terme « La Ville » d'une part,

Et

STADE CLERMONTOIS, association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est situé Place Pierre de Coubertin, 63000 CLERMONT-FERRAND représentée par Monsieur Jean-Michel BARLET, PrésidentW632005563 -555, et désignée ci-après sous le terme « L'association » d'autre part,

Afin de continuer à soutenir l'association dans ses missions et l'aider à réaliser les objectifs définis par la convention d'objectifs du «Date_convention_dobjectif», la ville s'engage à verser :

4 500€ - quatre mille cinq cent euros euros

dans le cadre d'une subvention exceptionnelle et sous réserve de la réalisation de la manifestation.

24ème Tournoi International Junior de Clermont-Ferrand – du 15 au 22 août 2021

Le versement sera effectué à réception de l'avenant à la convention d'objectifs du 16 décembre 2020 signé.

Fait en 2 exemplaires à Clermont Ferrand,

Le

Pour la Ville de Clermont-Ferrand

Le Maire
Pour le Maire et par délégation,

Pour l'« Association »
STADE CLERMONTOIS
Le Président,

Jean-Michel BARLET

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 14 OCT. 2021

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
La 1ère adjointe,